

Durée	Lieu de formation	Candidats	Dates	Tarif
228 heures	<input checked="" type="checkbox"/> Échillais	10 Stagiaires maximum	www.nco.fr	4260€ (Intra et groupe nous consulter)

Public

Toute personne majeure voulant exercer la profession de Chef de Service de Sécurité Incendie.

Conformément au référentiel pédagogique de l'arrêté du 2 mai 2005

Délais d'accès

De 10 à 60 jours sous réserve de satisfait aux prérequis

Accessibilité

Notre centre de formation a mis en œuvre les mesures nécessaires pour accueillir et adapter les formations pour les personnes en situation de handicap.

Référent handicap : Monsieur Teddy TRAPY (t.trapy@nco.fr)

Prérequis

- Titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction **OU** titulaire d'un diplôme de niveau 4

- Diplôme de secourisme de moins de 2 ans (SST, PSC1, PSE1 et 2)

Objectifs

L'objectif de la certification SSIAP 3 est l'acquisition des connaissances et compétences réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Compétences

- Disposer des connaissances sur les pouvoirs et potentiels calorifiques, la propagation du feu,

- Comprendre le comportement au feu,

- Mettre en œuvre des moyens d'extinction.

- Sécurité incendie et les bâtiments

- Disposer des connaissances en matériaux de construction, études de plans,

- Mettre en œuvre des outils d'analyse.

- Connaître la réglementation incendie

- Gestion des risques

- Manager et gérer le service de sécurité

- Conseiller le chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie

- Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux

- Se positionner en tant que correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité

- Faire le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

Evaluations

Epreuve écrite : QCM 40 questions et réalisation d'une notice de sécurité incendie

Epreuve Orale : Expression orale d'un sujet devant les Jurys

Validation

Un diplôme SSIAP 3 est délivré aux stagiaires qui réussissent les épreuves d'évaluation avec une note minimale de 12/20 sur les deux épreuves écrite et validé apte à l'épreuve orale.

Durée de validité : 3 ans

PROGRAMME

Module 1 - Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens

Module 2 - La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Étude de plans
- Outils d'analyse d'extinction

Module 3 - La réglementation incendie

- Organisation générale
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours et visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

Module 4 - Gestion des risques

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

Module 5 - Conseil au chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

Module 6 - Les commissions de sécurité

Module 7 - Management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail / Civil et Pénal

Module 8 - Le budget du service de sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports Pédagogiques Digitalisés
- Livrets de réglementation



contact@nco.fr



05.46.83.25.03



www.nco.fr